



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'agence de l'eau décerne son premier label « Rivière en bon état » aux rivières du Jaur et de l'Orb dans l'Hérault



Roquebrun, 2 juillet 2015 - Kleber Mesquida, Président du Département et Député de l'Hérault, Jean-Noël Badenas, Président de l'Établissement public territorial de bassin Orb et Libron et Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ont remis hier le premier label « Rivière en bon état » venant récompenser les progrès obtenus pour reconquérir la qualité des rivières du Jaur et de l'Orb.

En association avec les conseils départementaux, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a lancé en 2014 le label « Rivière en bon état » afin de rendre visible les résultats de la reconquête de la qualité des rivières des bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Suite à l'appel à candidatures de l'agence de l'eau et des départements partenaires en septembre dernier, **50 rivières sont aujourd'hui labellisées « Rivière en bon état »**. La rivière Orb est la première à afficher son label.

Depuis 3 ans, les rivières du Jaur et de l'Orb de la confluence avec le Jaur à sa confluence avec le Vernazobre sont en bon état écologique et même en très bon état sur les nutriments et les invertébrés aquatiques, grâce à de nombreuses mesures portées par les communes, communautés de communes, syndicats intercommunaux et le syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron :

- Protection et restauration des berges, boisements et zones humides riveraines.
- Réduction des prélèvements d'eau pour maintenir une bonne qualité sur ces rivières. De manière exemplaire, l'association des irrigants de Saint-André à Roquebrun réduit de 85% ses prélèvements dans l'Orb en modernisant ses réseaux d'irrigation ; des travaux qui permettront d'économiser plus de 5 millions de m³ par an.
- Diminution des fuites dans leurs réseaux comme en témoigne le contrat de progrès de Saint-Pons-de-Thomières. De même, dans les semaines à venir, toutes les communes seront dotées d'un système d'assainissement performant.

Le label « Rivière en bon état »



Ce label s'appuie sur un travail rigoureux de suivi des rivières introduit par la directive cadre sur l'eau de 2000 et dont l'agence de l'eau a la responsabilité. Elle collecte chaque année **3 millions de données** individuelles sur l'état des cours d'eau des bassins Rhône-Méditerranée et Corse (quart sud-est de la France) et établit un classement des cours d'eau selon 5 classes de qualité. Cette évaluation prend en compte **20 paramètres sur la pureté de l'eau** (absence d'effet des pollutions organiques ou chimiques) et le bilan de **santé de la faune et la flore naturelle des cours d'eau, dont les poissons**. Pour être labellisée, une rivière doit être en bon état écologique¹ stable, c'est-à-dire **depuis au moins 3 ans**.

Ce label peut être sollicité par les responsables de la gestion des rivières, en général organisés en syndicats de rivières créés par les collectivités locales. Il est accessible à toute rivière où les acteurs locaux se mobilisent pour faire reculer les pollutions, pour rendre à la rivière l'eau qui est nécessaire à la vie aquatique, pour se sortir des pénuries qui frappent encore 40% d'entre elles ou encore pour renaturer ses berges (boisements, suppression de seuils, reconnections avec la nappe, ouverture aux expansions en cas de crue...).

¹ Le bon état des eaux au sens de la Directive cadre sur l'eau correspond aux conditions permettant le bon fonctionnement des processus écologiques, en particulier la présence et le maintien de la faune et de la flore aquatique.

A propos du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental met en œuvre depuis une trentaine d'années des politiques publiques de l'eau volontaristes qui visent une gestion concertée, globale et équilibrée de l'eau à l'échelle des bassins versants des fleuves héraultais. Le Syndicat mixte des Vallées de l'Orb et du Libron a ainsi été créé à son initiative, pour porter ces valeurs sur ces deux bassins versants.

L'actuel Contrat de rivière Orb-Libron couvre la période 2011/2016 et représente un effort public global de 73 M€ dont 14 M€ apportés par le Département, qui conduit parallèlement des études pluriannuelles de suivi de la qualité de l'eau sur l'ensemble des cours du territoire héraultais. Le volet « amélioration de la qualité de l'eau » est un axe prioritaire pour l'ensemble des partenaires du Contrat, les montants mobilisés s'élevant à 18 M€.

C'est donc avec enthousiasme que le Département s'est associé à la démarche de labellisation « Rivière en bon état » afin de promouvoir les efforts consentis depuis plusieurs années sur ce bassin versant de l'Orb, et d'en valoriser les résultats issus des Contrats de rivière, auprès du grand public.

A propos de l'EPTB Orb et Libron - www.vallees-orb-libron.fr/

L'EPTB Orb Libron a pour objet de faciliter, dans les domaines de la gestion équilibrée et durable de la ressource, de la prévention des inondations, de la préservation et de la gestion des zones humides, l'action des collectivités territoriales et de leurs groupements situés sur le territoire Orb Libron, ceci dans le but d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique. Pour cela, il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil. Toutes les communes des vallées de l'Orb et du Libron, ainsi que le Département de l'Hérault, adhèrent à cet établissement public.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - @SauvonsLeau

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 380 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr ou Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucou@amalthea.fr

Département de l'Hérault :

Isabelle Labadiolle – 04 67 67 69 44 - ilabadiolle@herault.fr ou Justine Landais – 04 67 67 73 52 – jlandais@herault.fr

EPTB Orb et Libron : Laurent Rippert : laurent.rippert@vallees-orb-libron.fr – 04 67 36 45 99